

Yves FROMION
Député du Cher
Maire d'Aubigny-sur-Nère

A Paris, le 26 mai 2008

N° 141-08/YF/BP

Monsieur le Président de la République,

Depuis plus de vingt ans les élus et les responsables économiques des trois régions: Champagne - Ardennes, Bourgogne et Centre ont unis leurs efforts pour donner corps au projet d'autoroute TROYES-AUXERRE-BOURGES.

Ce projet ayant atteint un stade suffisamment avancé, la Commission nationale du débat public (CNDP) a été saisie du dossier par le Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer de l'époque, en décembre 2006. Dès le mois de février 2007 la CNDP s'est engagée dans la procédure d'examen du dossier. Celle-ci fut toutefois interrompue par le "Grenelle de l'environnement". A l'époque, il avait été indiqué aux élus concernés que l'étude du projet était simplement différée. Or le Président de la Commission nationale du débat public vient de faire connaître que le Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a décidé, sans aucune concertation, un report siné dié de l'examen du projet de liaison TROYES-AUXERRE-BOURGES.

Comme l'ensemble des élus et des responsables économiques des territoires concernés, je ne peux que m'élever avec force contre cet état de fait.

Au delà de ma conviction sur l'intérêt majeur que présente une telle infrastructure pour le contournement du Bassin parisien et l'ouverture du centre de la France vers l'est et l'Europe centrale, c'est la procédure utilisée par le Ministre qui ne m'apparaît pas acceptable.

En effet, elle s'inscrit en totale contradiction avec les enseignements tirés du "Grenelle de l'environnement" qui posent la concertation et le débat public comme règle de gouvernance en matière de grandes infrastructures.

Aujourd'hui il ne s'agit pas de décider comment la liaison autoroutière doit être réalisée, mais de permettre un débat citoyen approfondi et transparent sur l'opportunité et les modalités d'une telle opération.

C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de vous solliciter afin que la Commission Nationale du Débat Public soit mise en mesure de reprendre dans les meilleurs délais, ses travaux sur le projet TROYES-AUXERRE-BOURGES.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour évoquer, dans la forme qui vous paraîtra appropriée, ce dossier majeur pour un développement équilibré de notre territoire national.

Confiant dans votre décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République Française